Mairie de Saint Hilaire le Grand

Rue de Reims

Tél. : 03 26 70 00 26

Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr

saint-hilairelegrand51.weebly.com

DEPARTEMENT

DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT

DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2021

Mme le Maire déclare la séance ouverte à 20h30

En présence de

Mme Antonia PAQUOLA, Maire, Mmes Odile GILLET, Caroline METZGER, MM. Pascal APPERT, Gilles BEAULANDE, Sébastien DELANERY, Jean-Michel GILLET, François LEBÈGUE, Jean-François PIET.
Absente ayant donné pouvoir : Mme Lydie THIÉBAULT

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Mme le Maire demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu du dernier conseil municipal.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité après une demande de précision de M. François LEBÈGUE sur la FREDON.

INFORMATION AU CONSEIL

Mme le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la démission de Mme Laureen SEVILLIA comme elle l'avait elle-même annoncé au précédent conseil, suite à la mutation de son mari.

DÉLIBÉRATION PRÊTS BANCAIRES – PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Mme le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour les emprunts destinés à financer l'installation des panneaux photovoltaïques. M. Jean-Michel GILLET demande à quel moment parle-t-on du montant des emprunts ? Mme le Maire propose de fixer une date rapidement.

DÉLIBÉRATION INTENTION DE TRAVAUX RUE DU CHEF DES BOIS

Mme le Maire indique au conseil que pour valider le fait que la commune demande des travaux au SIEM, une délibération est obligatoire pour qu'ils puissent inscrire les travaux à leur budget. Une rencontre a eu lieu avec M. HAGRY, il avait des informations sur l'état du réseau : des chutes de tension fréquentes, un problème de câbles aériens qui sont usés et à remplacer. Dans le cadre du devoir de fournitures d'électricité correcte, un effacement sera envisagé. Pas de chiffrage pour le moment. M. Pascal APPERT demande qui va payer ? M. Sébastien DELANERY répond que c'est à la charge du SIEM. En ce qui concerne le projet de la rue du chef des bois : il faudra bloquer toutes les demandes de travaux pendant 5 ans pour ne pas défoncer le macadam neuf et faire les enfouissements de réseaux (conduites eaux pluviales, câbles) au préalable. Le transformateur en bas de la rue de St Souplet est à changer car vétuste et le poteau situé sur le pan coupé dans la rue du chef des bois, à supprimer. Ces travaux sont à la charge du SIEM. Il sera nécessaire de se rapprocher du Conseil Départemental pour la sécurité de la RD 931 et la rue du chef des bois. Possibilité de demander un chiffrage maximum pour ensuite faire des choix.

M. HAGRY a indiqué que tous les travaux avec réfection étaient prioritaires.

Après en avoir délibéré, Madame le Maire propose de passer au vote.

M. Jean-Michel GILLET demande quel est le sujet exact de la délibération ? Mme le Maire répond que c'est une délibération d'intention de travaux. Celle-ci permet au SIEM de prévoir ces travaux dans leur budget prévisionnel.

VOTE :

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

M. Jean-Michel GILLET rappelle qu'il est délégué du SIEM et qu'il aurait aimé être invité à cette réunion.

Mme le Maire s'excuse de ne pas y avoir pensé.

AUTORISATION SOGETREL TRAVAUX FIBRE POUR APPARTEMENT MAIRIE

Mme le Maire indique que le locataire de l'appartement de la mairie souhaite faire installer la fibre chez lui, cependant le branchement doit se faire dans le couloir de la mairie. La société SOGETREL demande donc l'autorisation de fixer le câble sur la façade de la mairie en suivant le même emplacement que la guirlande de Noël.

M. Gilles BEAULANDE et Jean-Michel GILLET rappellent que la guirlande doit être changée et que le câble ne doit pas y être fixé.

Mme le Maire note qu'une personne du conseil devra être présente sur place le jour de l'intervention.

FREDON – FÉDÉRATION RÉGIONALE DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

Mme le Maire explique au conseil que la Fredon a envoyé en mairie une proposition de relance d'une opération de distinction et propose un audit (distinction 1,2 ou 3 libellules).

M. Sébastien DELANERY précise que la FREDON traitait les nuisibles à l'origine.

Mme le Maire indique ne pas être pour un nouvel audit en sachant que c'est déjà compliqué de gérer les espaces sans produits phytosanitaires.

L'ensemble des membres du Conseil est contre un nouvel audit et souhaite rester au niveau actuel.

Mme Odile GILLET dit qu'il faut trouver quelque chose de différent pour le cimetière.

M. Gilles BEAULANDE dit qu'il faut laisser pousser l'herbe et tondre. Mme Odile GILLET répond que ce n'est possible que sur certaines parties.

M. Gilles BEAULANDE indique que certains caniveaux ont été traités, M. Jean-Michel GILLET précise que même si l'herbe est jaune, ce n'est pas forcément des produits interdits (vinaigre, sel).

Mme le Maire ajoute qu'il faut continuer à demander que ce soit fait

M. Jean-Michel GILLET dit qu'il faudrait changer les pratiques d'entretien dans les communes. Il propose que les espaces tondus très régulièrement le soient moins.

Mme le Maire répond que lorsque l'herbe est plus haute, c'est compliqué et ça fait sale. M. Sébastien DELANERY ajoute que de plus cette année le temps est particulièrement pluvieux.

ORGANISATION DU 14 JUILLET

M. Sébastien DELANERY informe l'assemblée que M. MULOT qui tire le feu habituellement est absent. Il faudra des volontaires pour aider M. CAMUS. M. Roland BOUVEROT viendra aider à planter les piquets et installer le feu.

M. Jean-Michel GILLET indique que le feu est bien arrivé. M. Pascal APPERT explique que la circulation sera canalisée en direction de Mourmelon depuis la route de Reims pour que les véhicules repartent vers Jonchery par la route de Mourmelon (côté déchèterie).

M. Jean-Michel GILLET dit que l'on sait depuis ce jour qu'il n'y a plus de jauge et que rien n'empêche de faire une retraite aux flambeaux et rappelle que s'il y a des familles au feu d'artifice, c'est parce qu'il y a une retraite aux flambeaux. M. Pascal APPERT répond que suite à la réunion de la commission fête, il avait été décidé que la retraite aux flambeaux n'aurait pas lieu.

M. Gilles BEAULANDE dit qu'il est vrai que nous avons de nouveaux éléments sur les prescriptions sanitaires, qu'il serait possible de demander le port du masque et de faire attention.

M. Pascal APPERT précise qu'il est contre mais demande s'il y a le matériel nécessaire puisque ce n'était pas prévu. Mme le Maire répond qu'il faut comptabiliser les restes de la dernière fois.

Mme Caroline METZGER rappelle qu'elle avait proposé un pique-nique, un barbecue, une buvette…

M. Sébastien DELANERY répond qu'il est difficile de gérer une buvette en dehors du village et qui le fera ? C'est la période des vacances, des moissons, il faudra trouver des volontaires.

Mme le Maire propose de faire un tour de table : 5 contre, 3 pour, 1 ne se prononce pas.

M. Jean-Michel GILLET précise que la décision a été prise il y un mois, que les choses ont changées depuis, qu'il trouve désespérant que le conseil ne veuille rien faire sous couvert de la pandémie.

Mme le Maire répond que c'est général, que bien d'autres communes ont annulé leur fête ou autres manifestations.

M. Jean-Michel GILLET rappelle qu'il y a quelques années, le conseil organisait des choses pour apporter de la plus-value (jeux, taureau mécanique…). M. Gilles BEAULANDE dit qu'à son sens, le risque en extérieur est limité et qu'il est possible de s'adapter pendant cette période de pandémie pour essayer de garder les traditions. M. Jean-Michel GILLET ajoute que beaucoup de manifestations sont autorisées, les salles de spectacle de nouveau accessibles, les restaurants ouverts, les stades…

M. Pascal APPERT rappelle que des lanternes chinoises avaient été lâchées une année.

M. François LEBÈGUE dit que cela fait plus d'un an que le conseil est installé et qu'ils ne sont plus nouveaux. Qu'il existe une discussion de groupe et que rien ne l'empêchait de proposer cela sur le groupe sans attendre J-7.

M. Jean-Michel GILLET répond que oui il est nouveau par rapport à d'autres et qu'à J-7 on peut encore faire des choses, la communication aux habitants n'est encore faite, le programme peut évoluer.
M. Jean-Michel GILLET indique qu'il quitte la séance de Conseil Municipal, les points de l'ordre du jour nécessitant un vote étant passés. *Départ de M. Jean-Michel GILLET à 21H40.*

M. François LEBÈGUE demande l'horaire du feu d'artifice, celui-ci est fixé à 23h, la route sera bloquée à partir de 22h. Il ajoute que la population peut être invitée à venir à pied pour diminuer le flux des voitures. Mme Caroline METZGER demande que les lumières de rues restent allumées pour pouvoir rentrer à pied en toute sécurité.

REMPLACEMENT DE MME NADIA NOUVION

Mme le Maire indique qu'une candidature a été reçue en mairie, la personne intéressée a également un entretien au lycée de Somme Vesle. Il faut attendre quelques jours pour avoir sa réponse. Mme Odile GILLET demande si elle sera amenée à faire plus d'heure s'il n'y a plus de bus ? Mme le Maire répond que pour l'instant non.
M. Gilles BEAULANDE fait remarquer que St Hilaire est un bassin de plein emploi et qu'il peut être difficile de trouver quelqu'un.

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire informe l'assemblée de plusieurs points :

• Mme Delphine JEANNET, maîtresse de maternelle, ayant réitéré sa demande d'écran numérique interactif, l'avis des Maires des communes de Jonchery et Souain a été pris, ils ont validé ce projet. Mme le Maire demande la validation du conseil pour passer la commande. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des présents. Mme le Maire rappelle qu'une DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) avait été demandée en début d'année en prévision de cet éventuel achat. M. Kendji STEPHAN de la Communauté de Communes viendra voir à l'école les dispositions à prendre pour l'installer.

• M. Willy BÈGUE a signalé un affaissement du local technique, il propose de consolider en mettant des parpaings pour boucher les fenêtres. M. Gilles BEAULANDE dit qu'il faut prendre des mesures conservatrices pour garantir la sécurité autour du bâtiment, voir baliser pour l'été.

• La salle a été louée par GROUPAMA pour une réunion sur 2 jours avec repas en extérieur et avec respect des prescriptions sanitaires. Le tarif normal est appliqué pour la location des 2 salles.

♦ M. Pascal APPERT fait part à l'assemblée d'attaques répétées dans les poulaillers du village, 35 poules ont été tuées. M. Gilles BEAULANDE précise qu'il y a beaucoup de gibier proche des routes.

♦ Mme Cousin a appelé en mairie pour demander s'il était possible d'effectuer la réfection d'une tombe qui se trouve contre le mur du fond. Renseignements à prendre auprès de l'entreprise Szamweber.

♦ Mme Caroline METZGER aborde le bilan de la fête, il y a eu plus de nouveaux que d'habitude, plus de familles avec enfants. La mairie a offert un tour de balançoires et de pêche aux canards. M. Gilles BEAULANDE ajoute qu'effectivement il y avait du monde, à la buvette également et qu'avec du recul, on a bien fait de le faire. Au point de vue intergénérationnel, c'était bien et les gens étaient contents de se voir, c'est un bilan positif.

♦ Il y a une nouvelle association dans le village : l'association Equileen, pour des balades à poneys, au départ d'une parcelle de la rue du clos. Mme Alexandra HERVÉ, présidente de l'association demande s'il est possible de faire du foin sur la parcelle de la commune ? M. Sébastien DELANERY précise que la parcelle serait louée par un bail de fermage. Elle demande également s'il est possible d'informer la population en mettant un mot sur le bulletin d'informations, la page Facebook de la commune et l'autorisation de mettre une pancarte à l'entrée de la rue du clos.
M. François LEBÈGUE demande quels sont les statuts de l'association et quels sont les diplômes détenus par Mme Alexandra HERVÉ pour exercer cette activité ? Mme le Maire dit que ces éléments devront être fournis avant toute décision.

♦ M. Gilles BEAULANDE indique à l'assemblée que la bâche incendie est posée et remplie ainsi que le grillage. Mme Odile GILLET demande qu'elle en est la capacité ? M. Gilles BEAULANDE répond : 120m^3.
Mme Caroline METZGER demande comment elle se remplit ? M. Pascal APPERT répond qu'elle est connectée au réseau. Mme Odile GILLET demande pourquoi ce n'est pas par un pompage dans la rivière ? M. Gilles BEAULANDE répond qu'il n'y a pas toujours assez d'eau et qu'il n'y a pas assez de profondeur pour une crépine.
M. Sébastien DELANERY ajoute que des haies seront plantées autour du grillage dans l'hiver. Mme Caroline METZGER demande si cette haie est utile, M. Pascal APPERT répond que c'est une obligation dans ce projet géré par la Communauté de Communes. Mme Odile GILLET demande qui va tailler cette haie ? M. Pascal APPERT répond que c'est une bonne question.
M. Gilles BEAULANDE fait remarquer la propreté de la fontaine St Médart cette année.

♦ Mme le Maire indique que les bords de rivière ont été faits par les agents de la Communauté de Communes mais qu'il reste beaucoup de Sumacs et demande s'il est possible de faire une action pour couper tout ça.

♦ Congés d'été : M. Willy BÈGUE est absent dès la semaine prochaine, il est nécessaire d'établir un planning de remplacement pour l'arrosage des massifs. Le planning est établi en fonction des congés et des disponibilités de chacun. M. Jean-François PIET dit qu'il faudra également tondre derrière la salle pour la location GROUPAMA en l'absence de M. BÈGUE. M. Sébastien DELANERY répond qu'il s'en chargera.

♦ Mme le Maire indique qu'un message sera envoyé aux membres de la commission finances très rapidement pour fixer une date de réunion.

Fin du Conseil Municipal à 23H00.

Prochain Conseil Municipal, le 6 septembre 2021.